Extrait N° 5 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 6 FEVRIER 2009

L'an deux mil neuf, le six février, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **29 janvier 2009** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **29**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent – M. THOMAS Sully - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 5 / Adoption du Budget Primitif 2009 - Compte principal

Le projet de budget du compte principal pour l'exercice 2009 se présente comme suit :

	Dépenses : 17 896 928	**Recettes : 17 896 928**
Fonctionnement	9 738 255	9 738 255
Investissement	8 158 673	8 158 673

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

La répartition par chapitre est la suivante :

Pour la section de fonctionnement :

En recettes :

Chap. 013 – Atténuations de charges	247 787
Chap. 70 – Produits des services et du domaine	279 398
Chap. 73 – Impôts et taxes	6 527 737
Chap. 74 – Dotations et participations	2 614 635
Chap. 75 – Autres produits de gestion courante	16 387
Chap. 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	52 311

En dépenses :

Chap. 011 – Charges à caractère général	2 159 261
Chap. 012 – Charges de personnel	5 448 700
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante	930 950
Chap. 66 – Charges financières	283 211
Chap. 67 – Charges exceptionnelles	44 838
Chap. 023 – Virement à la section d'investissement	293 639
Chap. 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	577 656

Pour la section d'investissement :

En recettes :

Chap. 021 – Virement de la section de fonctionnement	293 639
Chap. 024 – Produit des cessions	2 175
Chap. 10 – Dotations et fonds divers	708 647
Chap. 13 – Subvention d'investissement	2 474 321
Chap. 16 – Emprunts et dettes assimilées	3 739 806
Chap. 27 – Autres immobilisations financières	10 500
Chap. 040 – Opérations d'ordre de transferts	577 656
Chap. 041 – Opérations patrimoniales	351 929

En dépenses :

Chap. 16 – Remboursement d'emprunts	477 000
Chap. 20 – Immobilisations incorporelles	305 500
Chap. 21 – Immobilisations corporelles	498 611
Chap. 23 – Immobilisations en cours	6 473 322
Chap. 040 – Opérations de transferts entre sections	52 311
Chap. 041 – Opérations patrimoniales	351 929

MAIRIE DES AVIRONS

…/…

Le conseil municipal est invité à :

- fixer le niveau de vote par chapitre ou article

- voter le budget

- voter les subventions aux associations.

Le conseil municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et :

=> à l'unanimité, décide de voter le budget au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement (à l'exception de l'article spécialisé 65748) que pour la section d'investissement

=> à la majorité absolue **(5 abstentions : M. FERRERE Eric – Mme CADERBY Colette – M. THOMAS Sully – M. REMY Michel - GRONDIN Jacki)** adopte les différents chapitres tels que proposés ci-dessus, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement

=> Sur l'article 65748, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les montants suivants par association :

Comité des Fêtes	9 000 €
A.E.T.A. (Amicale des Employés Techniques)	2 500 €
Association ADAC	1 000 €
Association Les Camarons	4 000 €
GIHP	500 €
Club Les Amis	4 500 €
GDEC (nouvellement GDON)	450 €
Association sportive du Collège	500 €
Association sportive Collège intercommunal Etang Salé/Avirons	79 €
Association sportive du Lycée	500 €
ASCA	7 000 €
Jeunesse Sportive Culturelle du Tévelave	2 500 €
Club Bouliste des Avirons	750 €
Association Culturelle du Tévelave	1 000 €
ASPT	500 €
Association SUIVANOU	4 000 €

(M. RIVIERE Lucien, concerné, quitte la salle au moment du vote)

Association UN AUTRE REGARD	200 €

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

Amicale Fitness Avirons (Mme Isabelle CADAS, concernée, quitte la salle au moment du vote)	700 €
FCA (Mme Jacqueline ZETTOR et M. Alex BENARD quittent la salle au moment du vote)	175 000 €
USDT (M. Jean Hugues LESQUELIN et M. Gilles ESCHYLE quittent la salle au moment du vote)	16 000 €
Club de Taekwendo	3 000 €
Tennis Club Avirons	3 000 €
Avirons Foot Vétérans	1 220 €
Hockey Club	762 €
Association Tri Arts	500 €
Avirons Jeunes (M. Jean Daniel DENNEMONT quitte la salle au moment du vote)	50 000 €
AVIRONS ATHLETISME	2 500 €
Association de Spectacles SSA	55 000 €
Judo Club	1 000 €
Association Nippon Kempo	200 €
Avirons Insertion (M. Jean Pierre SERMANDE quitte la salle au moment du vote)	14 000 €
Association Fond Maurice	3 500 €
Association LACS	3 000 €
Association Gym Avirons	400 €
Association Réuni Sport	1 000 €
A.D.T.	7 000 €
ET VIE DANSE	800 €
C.A.E.P.	6 500 €
Association Initiatives Familles (Mme Roseline LUCAS et Mme Monique HEBERT quittent la salle au moment du vote)	4 500 €
Société Nationale de Sauvetage en Mer	1 000 €
ESPOIR	221 €

MAIRIE DES AVIRONS

…/…

Le **Budget Primitif 2009 –Compte principal-** est par conséquent arrêté en balance générale comme suit :

	Dépenses : 17 896 928	**Recettes : 17 896 928**
Fonctionnement	9 738 255	9 738 255
Investissement	8 158 673	8 158 673

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS